



Calendrier

La Côte-aux-Fées

Début des tournées : 07h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M				1		
M 1	Nouvel An			2		
J 2				3	1 Fête du travail	
V 3				4	2	
S 4		1	1 Instauration de la République Neuchâtel	5 	3	
D 5		2	2	6	4	1
L 6		3	3	7	5	2
M 7		4	4	8	6	3
M 8		5	5	9	7	4
J 9		6	6	10	8	5
V 10		7	7	11	9	6
S 11		8	8	12	10	7
D 12		9	9	13	11	8 Pentecôte
L 13		10	10	14	12	9 Lundi de Pentecôte
M 14		11	11	15	13	10
M 15		12	12	16	14	11
J 16		13	13	17	15	12
V 17		14	14	18 Vendredi Saint	16	13
S 18		15	15	19	17	14
D 19		16	16	20 Pâques	18	15
L 20		17	17	21 Lundi de Pâques	19	16
M 21		18	18	22	20	17
M 22		19	19	23	21	18
J 23		20	20	24	22	19
V 24		21	21	25	23	20
S 25		22	22	26	24	21
D 26		23	23	27	25	22
L 27		24	24	28	26	23
M 28		25	25	29	27	24
M 29		26	26	30	28	25
J 30		27	27		29 Ascension	26
V 31		28	28		30	27
S			29		31	28
D			30			29
L			31			30
M						

Calendrier

La Côte-aux-Fées

Début des tournées : 07h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M	1		2			2
M	2		3	1		3
J	3		4	2		4
V	4	1 Fête nationale Suisse	5	3		5
S	5	2	6	4	1	6
D	6	3	7	5	2	7
L	7	4	8	6	3	8
M	8	5	9	7	4	9
M	9	6	10	8	5	10
J	10	7	11	9	6	11
V	11	8	12	10	7	12
S	12	9	13	11	8	13
D	13	10	14	12	9	14
L	14	11	15	13	10	15
M	15	12	16	14	11	16
M	16	13	17	15	12	17
J	17	14	18	16	13	18
V	18	15	19	17	14	19
S	19	16	20	18	15	20
D	20	17	21 Jeûne fédéral	19	16	21
L	21	18	22 Lundi du Jeûne fédéral	20	17	22
M	22	19	23	21	18	23
M	23	20	24	22	19	24
J	24	21	25	23	20	25 Noël
V	25	22	26	24	21	26
S	26	23	27	25	22	27
D	27	24	28	26	23	28
L	28	25	29	27	24	29
M	29	26	30	28	25	30
M	30	27		29	26	31
J	31	28		30	27	
V		29		31	28	
S		30			29	
D		31			30	
L						
M						

Comment bien trier ?

Les types de déchets



Ordures ménagères

Tous déchets ménagers combustibles pour lesquels aucun système de collecte spécifique n'est organisé. 9 moloks à disposition selon plan.



Aluminium et boîtes de conserve

A déposer dans le molok spécifique à l'écopoint.



Textiles et chaussures

A déposer dans des sacs fermés, dans les 2 conteneurs spécifiques à l'écopoint.



Déchets compostables ménagers

A déposer UNIQUEMENT DANS DES SACS BIODEGRADABLES, dans le conteneur spécifique à l'écopoint.



Carton propre

A déposer dans la presse spécifique à l'écopoint.



Déchets inertes (petites quantités)

Les petites quantités peuvent être déposées lors de la récupération des encombrants selon calendrier (idem pictogramme déchets encombrants).



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Restes de repas, sauf viande, os, poisson. A déposer avec les déchets compostables, UNIQUEMENT DANS DES SACS BIODEGRADABLES.



Déchets encombrants combustibles

Déchèterie à St-Sulpice (côté entreprises). Une collecte à l'écopoint est prévue selon calendrier de 7h30 à 11h30 (voir picto) 1 m3 est accepté. Les déchets de chantier et de déménagement ne sont pas admis.



Cendres de bois

A éliminer avec les ordures ménagères une fois refroidies.



Papier

A déposer dans le molok spécifique à l'écopoint.



Ferraille (objets métalliques)

Les gros déchets de ferraille doivent être acheminés à la déchèterie de St-Sulpice. Les petits déchets de ferraille peuvent être récoltés lors de la récolte des déchets encombrants et à la déchèterie communale.



Dépouilles d'animaux

Ne pas enterrer les dépouilles des animaux. Les amener au centre collecteur de déchets des animaux à Montmolin 032/731.12.85.



Flacons en plastique avec bouchon

Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris dans les centres commerciaux ou à l'écopoint. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Si alu ou métal à déposer dans la benne correspondante, sinon à éliminer dans un sac taxé.



PET

A écraser ! A restituer aux magasins. Sinon, à déposer dans des conteneurs spécifiques à l'écopoint (grands sacs à disposition aux TP).



Sagex

Avec les ordures ménagères. Les grands formats sont à déposer dans la benne à déchets encombrants, selon calendrier (idem déchets encombrants).



Berlingots / Briques à boissons

Les berlingots de lait et boisson sont à éliminer dans un sac taxé.



Capsules Nespresso (aluminium)

A déposer dans le conteneur spécifique à l'écopoint.



Verre

A trier par couleur. A déposer dans les 3 moloks (couvercles blanc, vert ou brun) à l'écopoint.



Huiles minérales et végétales

A déposer dans le conteneur spécifique à l'écopoint.



Appareils électriques et électroniques

A rapporter au point de vente (TAR). Eventuellement à l'écopoint, uniquement lors de la récolte des déchets encombrants.



Bois

A déposer dans la benne à déchets encombrants, selon calendrier (idem pictogramme déchets encombrants).



Déchets spéciaux des ménages

Déchèterie Val-de-Tri SA à Saint-Sulpice.



Piles et accumulateurs

Ne pas mélanger les piles et les accus. A rapporter dans les magasins ou à l'écopoint.



Tubes lumineux (néon) / LED

A remettre aux points de vente, évent. à l'écopoint selon le calendrier (idem picto. déchets encombrants).



Pneus

Aux points de vente. Place officielle Les Foulets à La Chaux-de-Fonds.



Médicaments

Les rapporter dans les pharmacies.



Cartouches d'encre pour imprimantes

A rapporter aux fournisseurs. Sinon, les éliminer dans un sac taxé.



Plastiques agricoles

Les plastiques agricoles, les films plastiques PE et ficelles. A rapporter à la déchèterie Val-de-Tri SA contre rémunération.



CD

A rapporter aux fournisseurs. Sinon, les éliminer dans un sac taxé.

Informations générales

Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application



MES CONTENEURS À SACS-POUBELLE

4 moloks à l'Ecopoint, hangar des travaux publics, centrale de chauffage à distance
1 molok au centre du village, en face du Temple
1 molok à la laiterie, Entre-deux-Bolles 2
1 molok à La Crêta 9-11
1 molok sur le parking en-dessous de la Forêt
1 molok aux Bolles-du-Vent 5.

MON ÉCOPOINT

1 - Hangar des TP, Centrale CAD : Voir les déchets récoltés dans la rubrique "Comment bien trier!"

Mes autres points de collecte :

2 - Centre du village / 3 - Laiterie / 4 - Parking La Forêt / 5 - La Crêta / 6 - Les Bolles-du-Vent : molok (ordures ménagères).

MA DÉCHETTERIE VAL-DE-TRI SA

Contact : 079 155 60 44

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi matin : 08h30 à 12h00

Lundi au vendredi après-midi : 13h30 à 17h30
"Entrée côté entreprises"

Fermetures exceptionnelles :

01.01.25/02.01.25/01.03.25/18.04.25/21.04.25/01.05.25/29.05.25/09.06.25/01.08.25/22.09.25/25.09.25/26.12.25/31.12.25 et 01 et 02.01.26.

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Un ramassage est prévu tous les trois mois selon le calendrier annexé de 7h30 à 11h30 (voir pictogramme). 1m3 par ménage est accepté. Les déchets de chantier ou de déménagement ne sont pas admis et peuvent être acheminés à la déchèterie de Saint-Sulpice (côté "entreprises"). Les gros déchets de ferraille ne seront pas acceptés lors des encombrants et doivent être apportés à la déchèterie de Saint-Sulpice.

Les déchets liés aux entreprises et exploitations ne sont pas acceptés lors du ramassage des encombrants et doivent être éliminés à la déchèterie de Saint-Sulpice.

Contact et infos

Administration communale

Les Bolles-du-Temple 12
2117 La Côte-aux-Fées
032 886 5180
cote-aux-fees@ne.ch
www.cote-aux-fees.ch

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Taxe au poids : CHF 0.40 par kg, en vertu de l'art. 14 du RLTD
Taxe de base : fixée chaque année selon l'art. 22 LTD.

A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction du bilan écologique** (moins d'emballages, recyclables...).

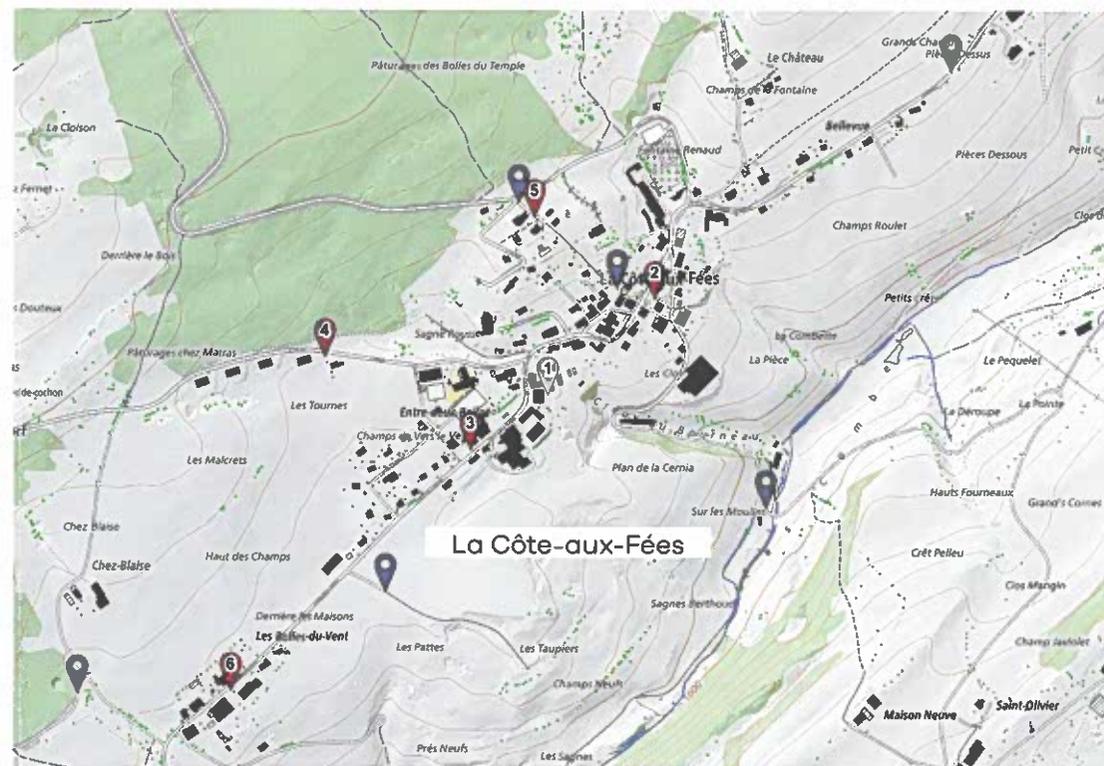
Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)



MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Conteneur Ecopoint Robidog

Données swisstopo 07.2024



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les ensemble.**
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



La Côte-aux-Fées

